

Financement des hypothèques

Une voix: Est-ce trop?

M. Hellyer: Non. Ce n'est pas assez pour permettre de vivre, pas assez pour acheter les mêmes produits qu'achètent ceux qui gagnent \$8 ou \$9 l'heure. C'est hors de proportion, l'ordre du marchandage est faussé. Ce n'est ni juste, ni raisonnable, ni équitable. Il nous faut réduire les forts au profit des faibles. Il est ridicule d'avoir un salaire minimum de \$2 lorsque les maisons que ces gens doivent acheter sont construites par des ouvriers qui gagnent \$9 ou \$10 de l'heure. C'est absolument et totalement ridicule.

La situation ne fait qu'empirer. Elle s'aggrave avec le temps. Si l'on parle en pourcentages, lorsque celui qui gagne \$8 et \$9 de l'heure obtient une augmentation de 8 ou 9 p. 100, celle-ci représente une augmentation importante, exprimée en cents de l'heure. Lorsque celui qui gagne \$2, \$2.25 ou \$2.35 de l'heure reçoit cette même augmentation, il continue de crever. Il n'a pas les moyens d'acheter de la nourriture, des vêtements ni de se loger. Il n'a pas les moyens de vivre. Que faites-vous? Vous subventionnez l'alimentation, le vêtement et le logement. Il faut tout bouleverser et embaucher des centaines de milliers de fonctionnaires pour manipuler l'argent. Ceux-ci devraient, les premiers, toucher des traitements convenables. Ils devraient toucher suffisamment pour pouvoir s'acheter de la nourriture, des vêtements et se loger convenablement.

Il est très décevant d'entendre toutes ces exclamations d'indignation vertueuse fuser de ce coin de la Chambre à propos des taux d'intérêt qui sont pratiqués dans le financement domiciliaire. Nul ne se sent davantage concerné par la situation présente que les députés de notre parti. La situation présente est absolument inacceptable. Elle s'est détériorée constamment depuis environ 15 ans. A cette époque, le travailleur canadien pouvait aspirer à posséder une maison. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Et la situation empire de jour en jour. Si nous voulons renverser la tendance, il nous faudra faire quelque chose au sujet du prix des terrains, ainsi que l'a recommandé il y a longtemps le groupe d'étude et que le maintient notre parti. Il faudra faire quelque chose à propos des taux d'intérêt. Pour ce faire, il nous faut adopter une politique des revenus pour arrêter cette inflation par les coûts qui sévit au pays.

Soyons réalistes. Soyons honnêtes. Ne nous en faisons pas accroire, ni à nous ni à la population. Mettons un terme à la poussée inflationniste. Si le Nouveau parti démocratique veut réellement et sincèrement faire quelque chose à propos du problème du logement, la prochaine fois qu'une motion émanera de ce côté-ci de la Chambre pour condamner l'inaction du gouvernement en matière de politique des revenus, que ses députés nous donnent leur appui.

Une voix: Votez contre le bill.

M. Hellyer: C'est un bill inoffensif. Il ne fera pas de mal. Il peut faire du bien. J'ai passé beaucoup de temps à m'en assurer. Pourquoi ne pas nous occuper de la situation fondamentale? Le NPD a dit que ce bill ne résoudra pas le problème. Il a raison. Ce n'est pas la solution. Elle est beaucoup plus fondamentale. La solution c'est d'avoir un rapport de base entre les salaires, les prix et la productivité de façon qui permette un partage plus équitable entre tous les travailleurs du Canada et que ce ne soit pas seulement les plus puissants qui se taillent la part du lion quand les autres n'ont pas assez pour vivre et voir aux besoins de leur famille. Le ministre des Transports (M. Marchand) le comprend bien. Il est dommage qu'il ne

[M. Hellyer.]

puisse persuader ses collègues de faire quelque chose à ce sujet.

Si les députés qui occupent les banquettes à l'extrémité de la Chambre voulaient vraiment faire quelque chose pour les travailleurs canadiens et le logement, ils abandonneraient leur politique à sens unique et à courte vue en faveur d'une politique réaliste des revenus qui appliquerait des lignes directrices réalistes à l'égard des bénéficiaires des oligopoles, des salaires, et des gros syndicats. Nous pourrions alors contrôler la situation. Cela fait, les taux d'intérêt baisseraient. Une fois les taux d'intérêt rabaisés, le citoyen moyen du Canada pourrait de nouveau envisager d'acheter une maison pour lui et sa famille. Nous espérons obtenir l'appui des néo-démocrates dans cette entreprise.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je ne veux pas prendre la parole trop longtemps au cours de ce débat, mais à la suite de l'intervention du chef du Parti Crédit Social du Canada, l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette), je me dois d'apporter certaines précisions. Au fait, le député a fait une description juste et honnête de la situation et du problème du revenu, en ce qui à trait au logement au Canada, et il a proposé une solution véritable, à savoir l'utilisation des crédits de la Banque du Canada, qui appartient à tous les Canadiens, en vue d'en arriver à une situation de justice dans le logement, pour permettre aux gens à faible revenu d'avoir accès à l'habitation familiale et à l'habitation convenable.

Devant ces faits, monsieur le président, ce n'est pas la première fois que les créditistes réclament une politique de revenu en fonction des prix, du coût de la vie en général, et des besoins des citoyens. Ce n'est pas la première fois que nous disons que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Au fait, il y a trois ans, nous avons adopté une loi semblable. Nous adopterons encore—j'espère, quant à moi, qu'elle sera rejetée—une mesure qui vise à hausser un peu le taux d'intérêt, créer une nouvelle «patente» de fonctionnaires, pour en fin de compte ne rien régler du problème de l'habitation.

Monsieur le président, les ministres et députés se relancent la balle pour se livrer à la «politicaillerie». Les conservateurs progressistes disent que ce que font les libéraux n'est pas bien; les libéraux disent que les conservateurs progressistes n'ont rien compris, et les néo-démocrates disent qu'un taux d'intérêt de 6 p. 100 serait plus convenable que celui de 7¼ p. 100 en vigueur et, comme le disait un de mes préopinants, lorsque nous proposons un taux de 6 p. 100, ces gens en réclamaient un de 3 p. 100.

De toute façon, monsieur le président, je voudrais rappeler à l'ancien ministre de l'Expansion économique régionale, le député de Langelier (M. Marchand), et au ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et parrain de ce bill (M. Basford), une situation qui existe dans notre coin de pays, le Québec. On a entendu parler longuement, aujourd'hui, de la province de Terre-Neuve qui se heurte à des problèmes. Nous allons essayer de faire entendre un son de cloche venant du Québec.

Pour le faire, je ne m'inspirerai pas, au cours de ces remarques, de documentation influencée par la doctrine du Crédit social, mais plutôt de celle qui nous est remise par les fonctionnaires et le ministre lui-même. Je me référerai à une publication, à un document de travail, préparé par le ministère de l'Expansion économique régionale, comme contribution aux consultations fédérales-pro-